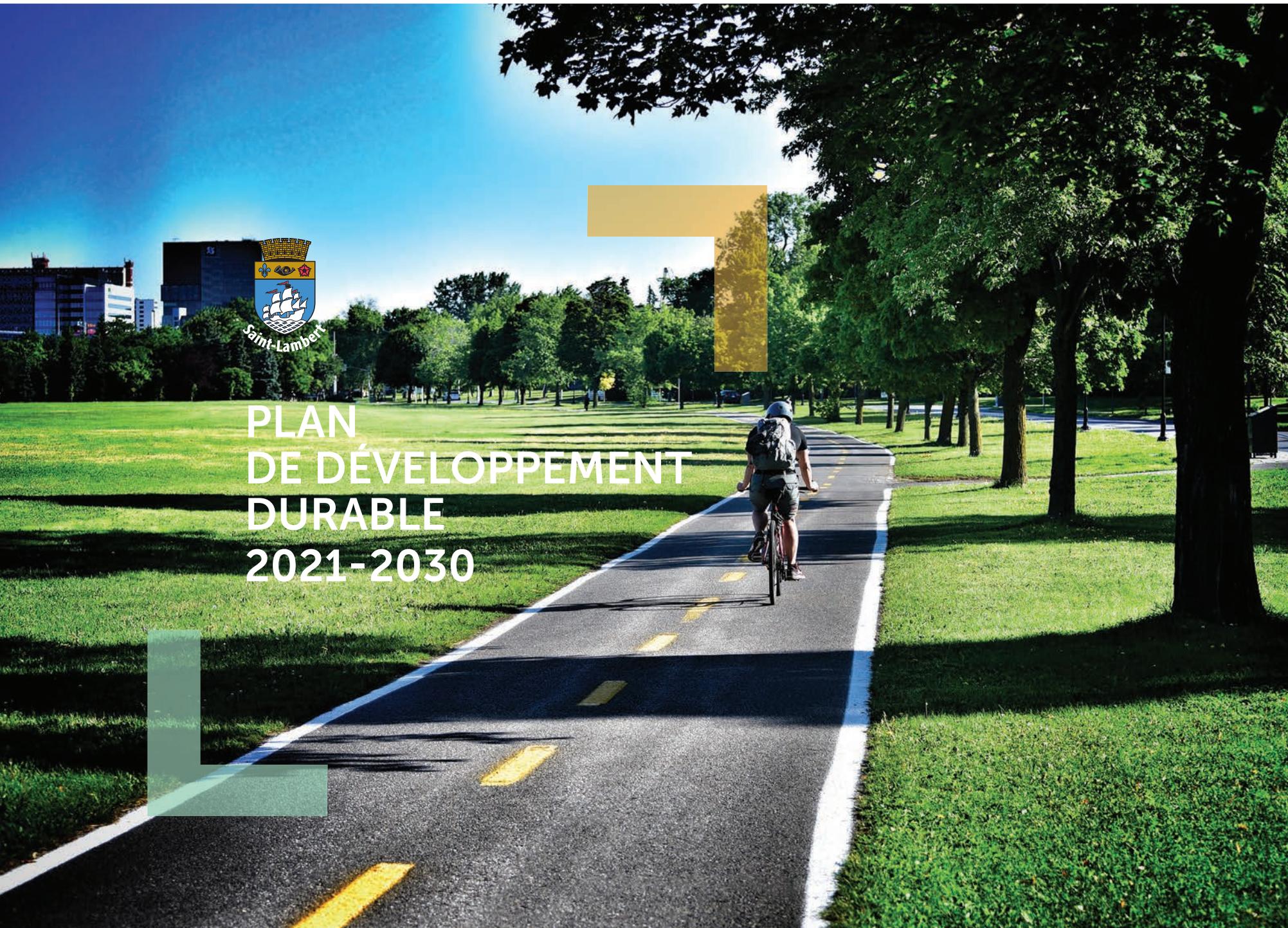


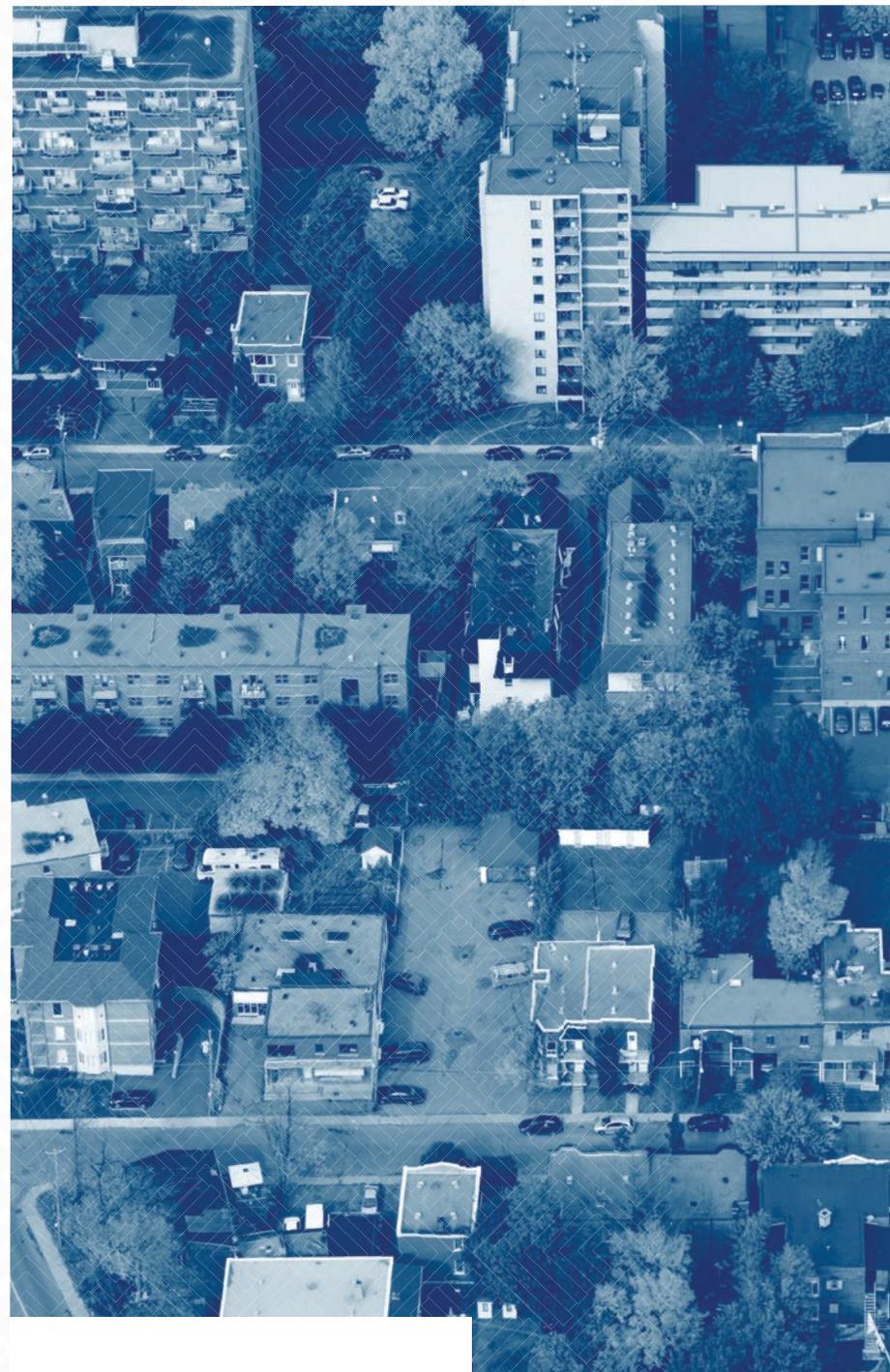


# PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2021-2030



## TABLE DES MATIÈRES

Mot de bienvenue	1
Mise en contexte	2
Notre démarche	3
Vision d'aménagement durable 2035	4
Portrait de la municipalité	6
Développement durable	8
Objectifs de développement durable	10
Grandes orientations	11
Gouvernance	12
Économie	17
Avancement social	21
Protection de l'environnement	25
Mise en œuvre	30
English version	32



# Mot de bienvenue

Collectivement, nous avons l'obligation d'un développement responsable. Pour une municipalité, il s'agit d'offrir un cadre de vie de qualité à l'ensemble de sa population, sans toutefois compromettre celui des générations futures, et ce, de façon efficace et cohérente sur les plans économique, social, environnemental et de la gouvernance.

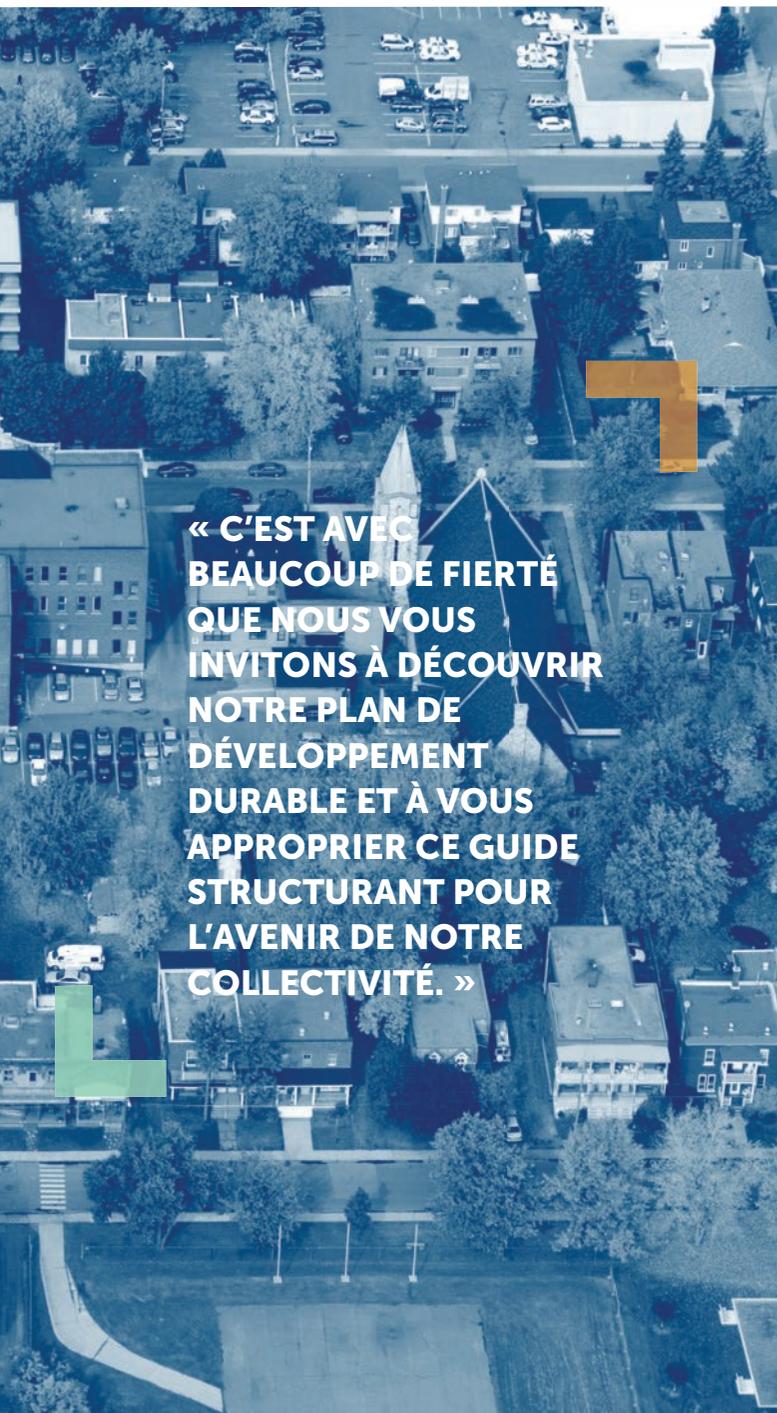
Ce plan de développement durable permettra à l'administration municipale de répondre à la fois à cette responsabilité et aux attentes des Lambertois, dans un souci de maintenir et d'assurer cette qualité de vie chère à notre communauté. Ainsi, la Ville de Saint-Lambert affirme une vision axée sur son développement urbain durable et se dote des moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs.

Pour ce faire, différents processus seront mis en place, entre autres pour limiter l'empreinte écologique locale, être une ville plus efficiente ou susciter davantage la participation et l'engagement de la population. Parmi ces processus, notre comité aura la responsabilité de veiller à la mise en œuvre du Plan de développement durable et à l'évolution de son plan d'action. Nous travaillerons donc étroitement avec le nouveau Bureau de coordination du développement durable (BCDD). Annuellement, ces résultats vous seront aussi communiqués afin que nous puissions tous suivre l'avancement de notre collectivité vers la durabilité et la préservation de l'environnement.

Le développement durable sera alors solidement ancré au cœur de notre communauté et de l'ensemble de nos actions.

*Vos représentants*

**Comité d'environnement et de développement durable**



« C'EST AVEC  
BEAUCOUP DE FIERTÉ  
QUE NOUS VOUS  
INVITONS À DÉCOUVRIR  
NOTRE PLAN DE  
DÉVELOPPEMENT  
DURABLE ET À VOUS  
APPROPRIER CE GUIDE  
STRUCTURANT POUR  
L'AVENIR DE NOTRE  
COLLECTIVITÉ. »

## Mise en contexte

Nos sociétés modernes traversent plus que jamais une période de grande incertitude, ancrée dans l'inévitabilité des changements climatiques et déstabilisée par l'émergence de crises sanitaires, sociales et économiques de grande ampleur. Dans ce contexte, les municipalités, par leur ancrage territorial, par leur proximité avec la population et par leur pouvoir mobilisateur, ont un rôle crucial à jouer pour faire émerger des modèles d'aménagement des collectivités durables et résilients.

La Ville de Saint-Lambert est consciente de ses responsabilités vis-à-vis de sa population. Elle s'engage depuis plusieurs années dans une démarche d'intégration des principes du développement durable au cœur de sa vision, de sa gestion et de ses activités. Forte de l'expérience de son premier Plan de développement durable 2012-2016, adopté en 2012, la Ville de Saint-Lambert a élaboré ce nouveau plan de développement durable en y joignant des actions concrètes qui seront déployées sur un horizon s'étendant de 2021 à 2030.

Sa mise en œuvre favorisera l'intégration de tous les plans d'action, actuels ou futurs, au sein de la municipalité. Ainsi, le développement durable fera partie intégrante de toutes les sphères d'activités.



**« NOTRE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE EST RASSEMBLEUR, ANCRÉ DANS LES RÉALITÉS MUNICIPALES ACTUELLES ET AXÉ POUR OFFRIR UN MILIEU DE VIE DE QUALITÉ POUR LA COMMUNAUTÉ D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN. »**

# Notre démarche

Ce plan est le résultat d'une démarche concertée ayant sollicité les personnes élues, l'ensemble du personnel de la municipalité, la communauté lambertoise ainsi que plusieurs autres parties prenantes externes.

En plus de nous appuyer sur la Vision d'aménagement durable 2035 établie par la population, nous avons tenu des groupes de réflexion citoyens ainsi qu'une consultation en ligne au cours de la planification stratégique pour bonifier et valider les orientations du plan.

La Ville de Saint-Lambert tient à remercier tous ceux et celles qui ont contribué à la réalisation de ce plan, et tout particulièrement les citoyens et les partenaires qui se sont engagés dans cette démarche.



**2018-2019**

Travaux de consultation et adoption de la Vision d'aménagement durable 2035



**Été 2020**

Lancement des travaux de consultation par des comités représentatifs et des sondages



**2020-2021**

Élaboration du Plan stratégique de développement durable 2021-2030 et tenue de la consultation citoyenne



**Printemps 2021**

Adoption du Plan de développement durable et préparation du Plan d'action 2021-2022



**Été 2021**

Lancement du Plan de développement durable et de son plan d'action



**Automne 2021**

Officialisation du Bureau de coordination de développement durable et exécution du Plan d'action

# Vision d'aménagement durable 2035

Le Plan de développement durable 2021-2030 s'inscrit dans la mise en chantier de la Vision d'aménagement durable 2035 adoptée en 2019. Fruit d'une grande démarche participative mobilisant plus de 500 personnes issues de la communauté, la Vision d'aménagement durable 2035 a pour objectif de guider l'action de la municipalité ainsi que d'influencer l'élaboration et la révision de tout futur document touchant à l'aménagement ou au développement du territoire lambertois.

## **UNE VILLE QUI CÉLÈBRE SES ATOUTS DANS LE RESPECT DE L'EXISTANT**

En 2035, Saint-Lambert est une ville composée de milieux de vie complets et multifonctionnels, qui privilégie un développement urbain maîtrisé et respectueux de l'environnement et de son caractère de village urbain. Ses quartiers à échelle humaine favorisent les déplacements actifs et contribuent à l'amélioration du cadre de vie.

Saint-Lambert jouit d'une économie dynamique en 2035, grâce à une activité commerciale de proximité et des pôles d'emplois attractifs. Son économie contemporaine encourage l'innovation et la créativité, tout en permettant à la ville de rayonner en tant que pôle culturel reconnu. Par ailleurs, la qualité de ses infrastructures de transport en commun ainsi que la connexion entre son centre-ville compact, ses parcs et ses espaces publics limitent l'utilisation de l'automobile et favorisent les formes de mobilité durable.

En 2035, Saint-Lambert est une ville où il fait bon vivre. Son offre diversifiée de logements et de services en fait un lieu où l'on peut naître, grandir et vieillir. Sa culture participative favorise les interactions sociales, l'implication et l'inclusion de toute sa population.



« CETTE VISION SUR 10 ANS ASSURERA LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE DE MANIÈRE RESPONSABLE ET RESPECTUEUSE. NOTRE VILLE POSSÈDE DE NOMBREUX ATOUS QUI MÉRITENT D'ÊTRE CONSOLIDÉS ET MIS EN VALEUR AU COURS DES PROCHAINES ANNÉES AFIN D'EN FAIRE UNE VÉRITABLE COLLECTIVITÉ DURABLE. »



# Portrait de la municipalité et de son territoire

Véritable petit paradis de verdure où la forêt urbaine est à l'honneur, Saint-Lambert propose un milieu de vie propice à l'épanouissement des personnes et des familles dans un décor enchanteur.



## TERRITOIRE

**6,73 KM<sup>2</sup>**

DE SUPERFICIE

**15 600**

ARBRES



VILLE BORDÉE PAR LE FLEUVE



POSITION NÉVRALGIQUE  
POUR L'ACCÈS À MONTRÉAL  
ET AUX AUTOROUTES

**95 %**

DE VOCATION RÉSIDENTIELLE

**250**

BÂTIMENTS  
À CARACTÈRE PATRIMONIAL



## POPULATION

<b>22 612</b>	HABITANTS
<b>2/1</b>	PROPORTION DE 2 PERSONNES ÂGÉES PAR ENFANT DE 15 ANS ET MOINS *
<b>7 %</b>	DE CITOYENS VIVANT SOUS LE SEUIL DU FAIBLE REVENU APRÈS IMPÔT *
<b>76 305 \$</b>	DE REVENU MOYEN PAR PERSONNE *
<b>71 %</b>	UTILISENT LEUR AUTOMOBILE TOUS LES JOURS
<b>15 %</b>	DE CITOYENS D'EXPRESSION ANGLAISE *
<b>3 295</b>	FAMILLES AVEC ENFANTS À LA MAISON *

## ÉCONOMIE

<b>495</b>	COMMERCE OU ENTREPRISES AU CENTRE-VILLE
<b>6 300</b>	EMPLOIS
<b>1/10</b>	1 RÉSIDENT SUR 10 TRAVAILLE À SAINT-LAMBERT
<b>18 %</b>	DE TRAVAILLEURS AUTONOMES

## SERVICES

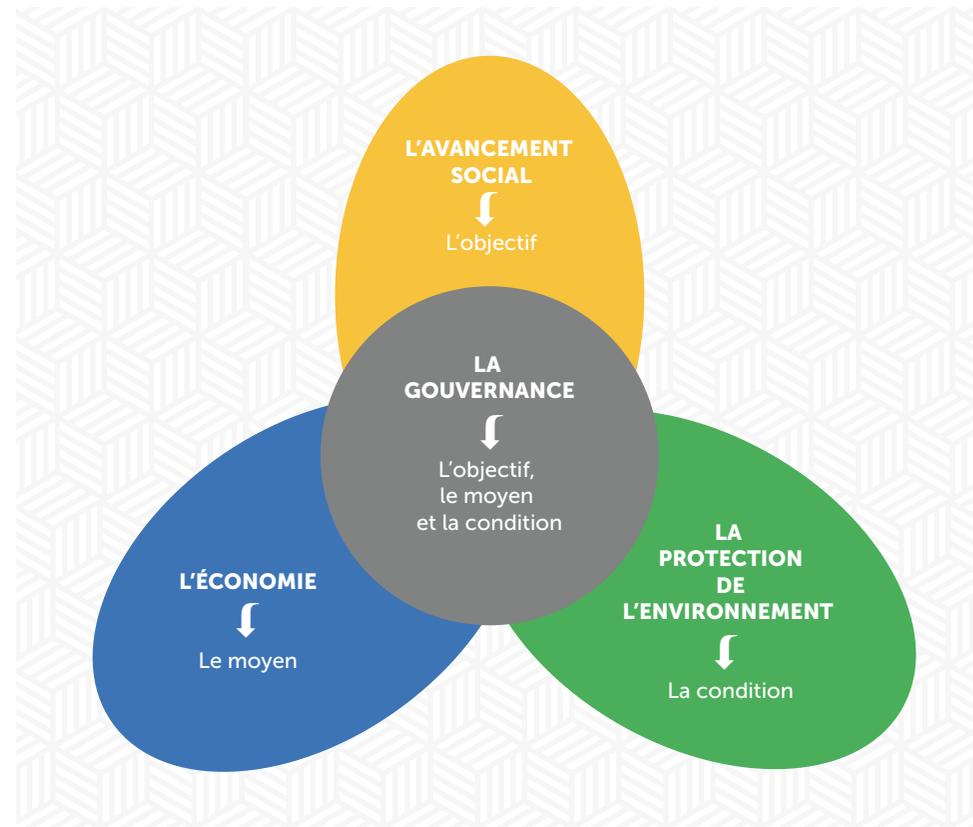
<b>25</b>	INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS EN SPORTS, LOISIRS ET CULTURE
<b>10</b>	ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES
<b>8</b>	GARDERIES
<b>13</b>	LIGNES D'AUTOBUS
<b>1</b>	GARE
<b>1</b>	PONT
<b>30</b>	PARCS ET ESPACES VERTS

\* Profil du recensement, Statistique Canada

# Développement durable

En adoptant ce plan, le conseil municipal renforce l'engagement de la Ville de Saint-Lambert envers le développement durable, au sens de celui défini par le gouvernement du Québec dans la *Loi sur le développement durable* (RLRQ, chap. D-8.1.1) adoptée en 2006 :

« UN DÉVELOPPEMENT QUI RÉPOND AUX BESOINS DU PRÉSENT SANS COMPROMETTRE LA CAPACITÉ DES GÉNÉRATIONS FUTURES À RÉPONDRE AUX LEURS. LE DÉVELOPPEMENT DURABLE S'APPUIE SUR UNE VISION À LONG TERME QUI PREND EN COMPTE LE CARACTÈRE INDISSOCIABLE DES DIMENSIONS ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET ÉCONOMIQUE DES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT. »





## **L'AVANCEMENT SOCIAL comme objectif**

Le mieux-être de la population lambertoise, par l'amélioration de la qualité de vie et par l'épanouissement de tous les individus de la communauté, est l'objectif recherché par le développement durable de la Ville de Saint-Lambert.

## **L'ÉCONOMIE comme moyen**

Le développement des activités économiques procure à la Ville, à sa communauté et à ses partenaires les moyens de réaliser l'objectif de progrès social. L'économie est donc un outil du développement durable au service du mieux-être de la communauté.

## **LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT comme condition**

Pour assurer l'avancement social, aujourd'hui et pour les générations futures, le développement de Saint-Lambert doit reposer sur le respect de l'environnement et sur la préservation des ressources. Par le développement durable, Saint-Lambert reconnaît l'importance de protéger l'intégrité écologique de la planète en agissant localement, sur son territoire.

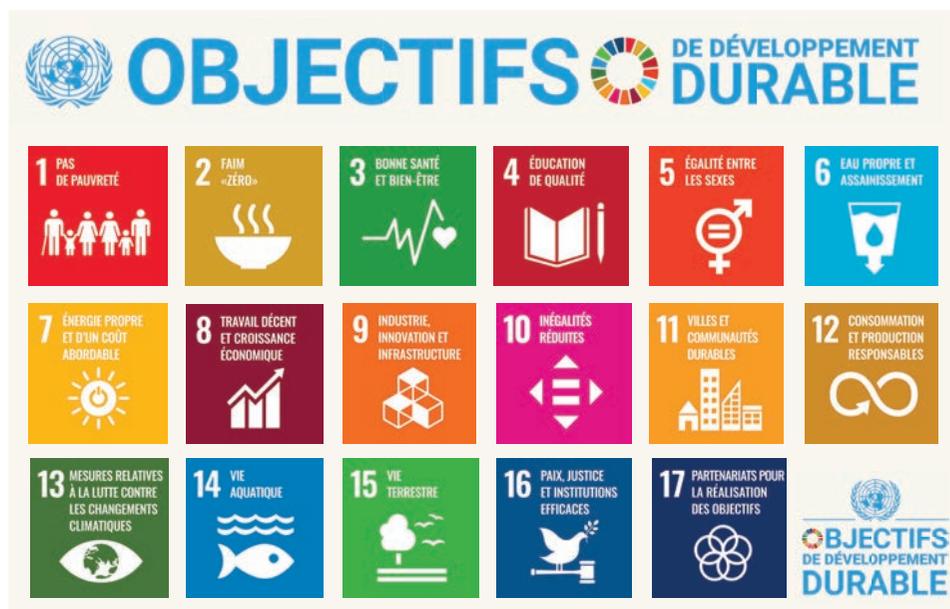
## **LA GOUVERNANCE comme objectif, moyen et condition**

Une gouvernance qui assure la participation de tous aux processus de décision, la distribution équitable des ressources et une reddition de comptes transparente s'avère à la fois un objectif, un moyen et une condition au développement durable de Saint-Lambert.

# Objectifs de développement durable

Les 17 objectifs de développement durable pour la planète à l'horizon 2030 de l'Organisation des Nations unies constituent le plan directeur global pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Ils abordent les défis mondiaux auxquels nous faisons face, notamment la pauvreté, les inégalités, les changements climatiques, la dégradation de l'environnement, la paix et la justice.

En œuvrant à la concrétisation de cette vision ainsi qu'au développement de territoires durables et de collectivités viables, la Ville de Saint-Lambert s'efforce de contribuer à ces objectifs, à son échelle.

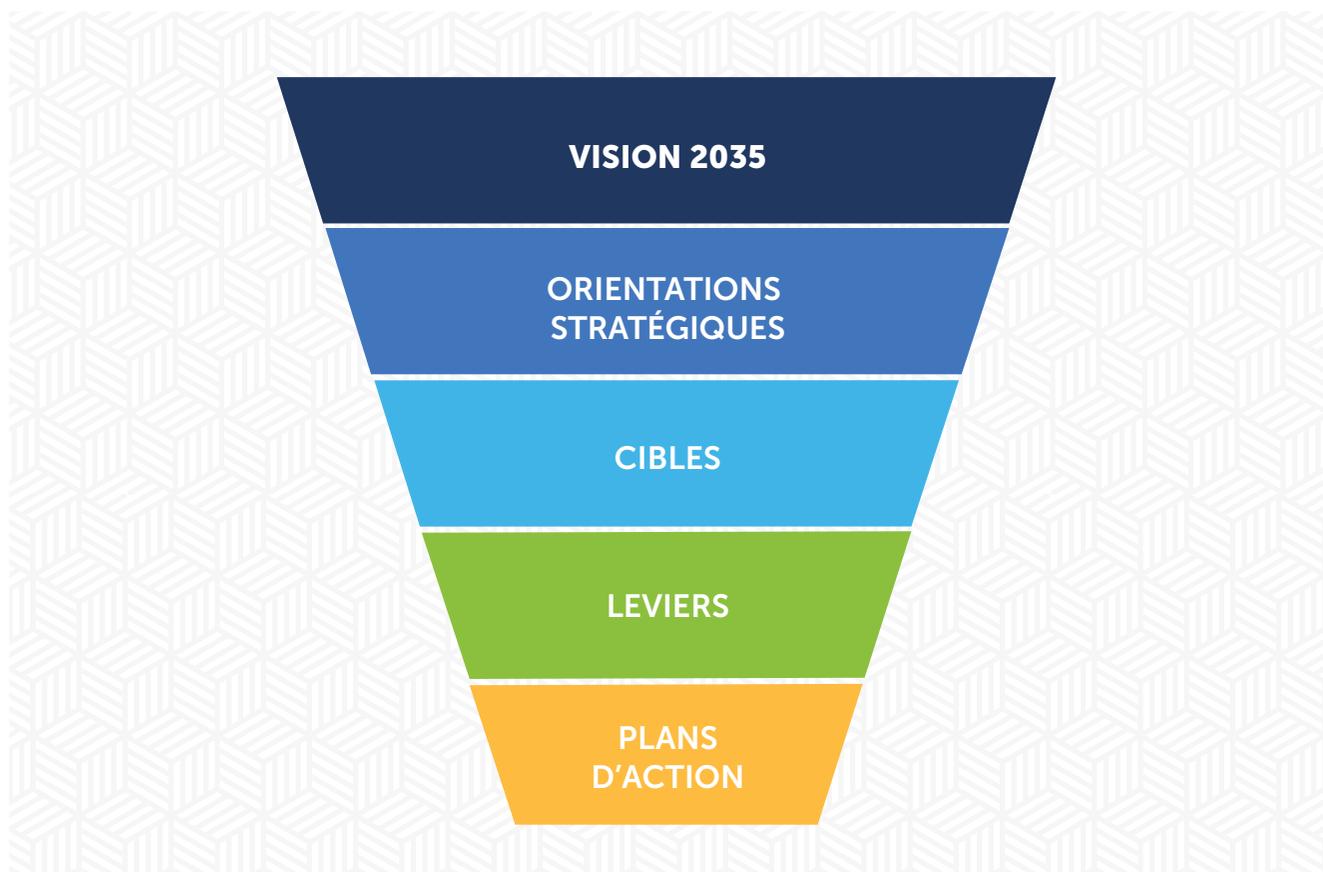


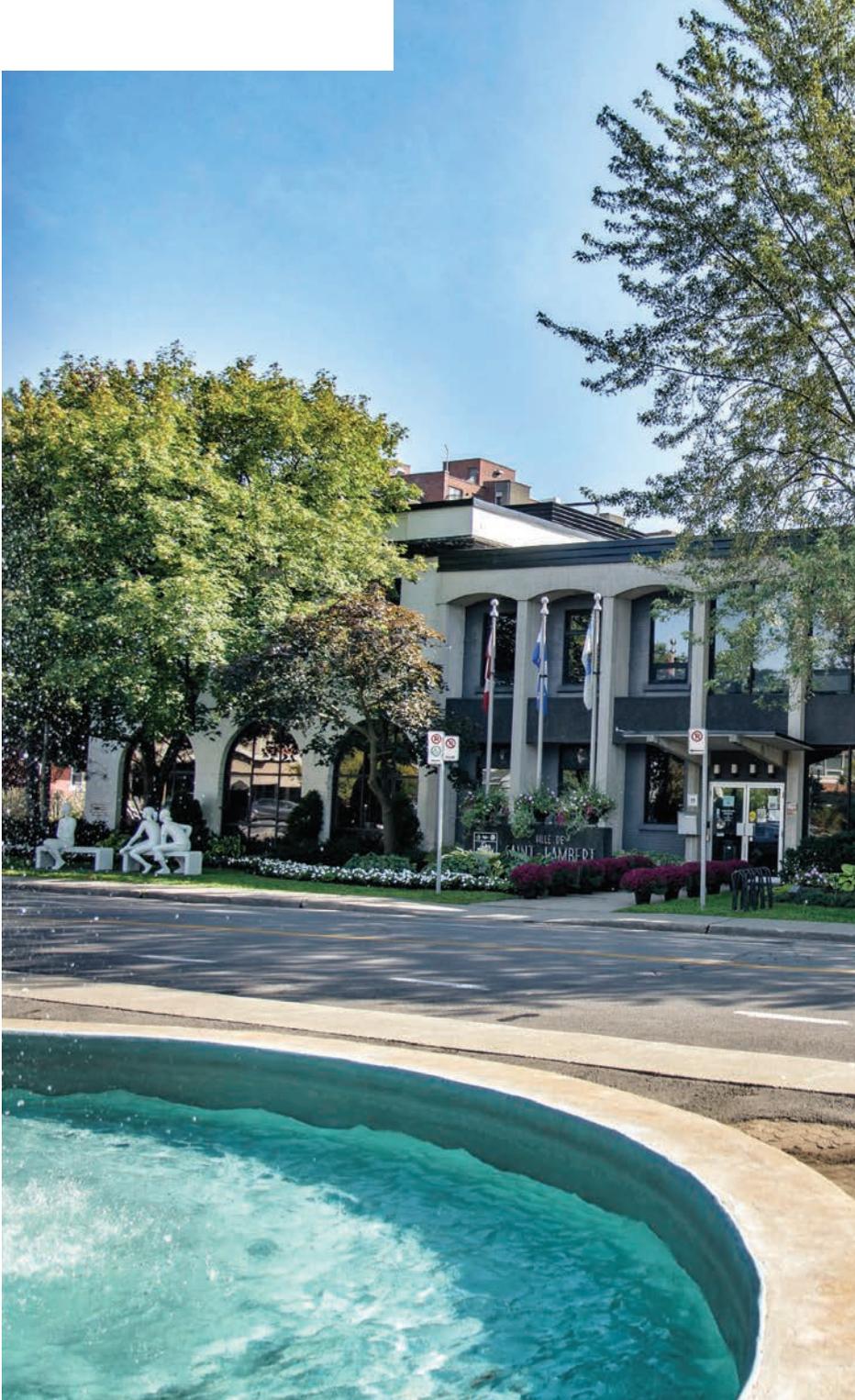
À travers son plan de développement durable, la Ville de Saint-Lambert s'engage également à respecter les principes définis par le gouvernement du Québec dans sa *Loi sur le développement durable* (RLRQ, chap. D-8.1.1).

# Grandes orientations

Le Plan de développement durable 2021-2030 se décline en 8 orientations stratégiques. Pour chacune des orientations, des cibles ont été déterminées.

Pour atteindre chacune de ces cibles, des leviers ont été identifiés. Les leviers constitueront les bases de plans d'action successifs, qui seront révisés et bonifiés annuellement.





## GOUVERNANCE

La gouvernance représente à la fois la structure qui soutient la municipalité dans sa démarche de développement durable ainsi que l'horizon auquel elle aspire. La Ville poursuit à cet effet deux orientations pour s'assurer d'œuvrer avec la communauté à construire le Saint-Lambert de demain avec transparence et efficacité.



# ORIENTATION STRATÉGIQUE **1**



Le défi du redéveloppement par une vision durable et harmonieuse de l'aménagement et par une gestion responsable des actifs dans le respect des attentes de la collectivité

**CIBLE 1.1** ➤ **Dynamiser la ville par une vision de redéveloppement urbain ambitieuse, inspirante et viable**

Leviers	Échéancier
Consolidation et requalification des espaces industriels et commerciaux en privilégiant les projets innovants et durables	2021-2022
Renforcement de la mixité des usages et de la compacité dans tous les secteurs en développement ou redéveloppement en intégrant des logements, des commerces et des espaces de bureaux	2021-2022
Mise à jour de la planification détaillée (PPU) déjà en vigueur pour le centre-ville en intégrant la compacité et la mixité	2022-2023
Détermination de l'avenir des bâtiments municipaux	2022-2023
Priorisation d'un cadre bâti durable pour les nouvelles constructions et les rénovations	2022-2023
Renforcement de l'accès au fleuve et amorce d'une réflexion sur l'avenir de l'autoroute 132	2024-2025

## **CIBLE 1.2** ➤ Assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine de Saint-Lambert

Leviers	Échéancier
Adoption d'une réglementation permettant de mieux encadrer les futurs développements afin de conserver l'identité de Saint-Lambert	2022-2023
Bonification des outils d'intervention sur le patrimoine bâti et développement de nouveaux mécanismes pour encadrer les projets de restauration et d'agrandissement	2021-2022
Sensibilisation de la population à la mise en valeur du patrimoine, ancien et moderne	en continu
Renforcement des partenariats avec les organismes historiques et consolidation de la pérennité des archives	en continu

## **CIBLE 1.3** ➤ Renforcer la sécurité, la résilience et les critères de performance environnementale des infrastructures publiques en adaptation aux changements climatiques

Leviers	Échéancier
Poursuite des analyses suivant l'étude de vétusté des bâtiments	2021
Identification des infrastructures prioritaires et à risque, et définition d'un plan d'intervention	en continu
Évaluation et optimisation de l'efficacité énergétique des bâtiments	2024-2025
Priorisation de rénovations respectant des normes écoresponsables inspirées de la certification LEED	2024-2025
Renforcement de la résilience des infrastructures face aux changements climatiques par une gestion optimale des eaux de pluie	2022-2023
Mise à jour du modèle hydraulique et des infrastructures de captation des eaux de ruissellement	2022-2023

## ORIENTATION STRATÉGIQUE 2



Une gouvernance qui nourrit la confiance  
et qui favorise la participation de tous

### CIBLE 2.1 ► Encourager les initiatives citoyennes, l'implication, la mobilisation et la participation des Lambertois de tous âges

Leviers	Échéancier
Développement d'un cadre de référence accentuant la consultation citoyenne et garantissant sa diversité et sa représentativité	2021-2022
Optimisation des stratégies de communication pour favoriser la transparence et impliquer les citoyens le plus en amont possible	2022-2023
Mise en place d'une table de concertation intégrant notamment un conseil de la jeunesse lambertoise	2022-2023
Poursuite du soutien administratif pour encourager les initiatives et les bonnes pratiques citoyennes	en continu
Optimisation de l'usage des plateformes virtuelles comme outil de communication, de consultation, de sondage et d'évaluation de l'adéquation des services	2022-2023
Mise en place d'un budget participatif de soutien aux initiatives citoyennes dans chacun des milieux de vie identifiés au Plan d'urbanisme	2024-2025

**Cible 2.2** ➤ **Mettre en place le Bureau de coordination du développement durable (BCDD) et améliorer l'efficacité opérationnelle**

Leviers	Échéancier
Arrimage politico-administratif (précision des rôles; modes de fonctionnement entre l'administration, la direction et les personnes élues)	2022-2023
Révision périodique du système de gouvernance et de mise en œuvre du plan de développement durable	en continu
Renforcement de l'imputabilité des gestionnaires à transmettre les informations organisationnelles	2022-2023
Élaboration de nouveaux critères pour faciliter la prise de décision à travers un « filtre DD » (achat, soumissionnaire, collaboration avec promoteurs, ajustement des réglementations)	2022-2023
Sélection et mécanismes de suivi des indicateurs clés	2021
Arrimage des différents cadres réglementaires à la Vision 2035 et à la Politique de développement durable	2021

**Cible 2.3** ➤ **Optimiser les modes de gouvernance dans un esprit de concertation et d'amélioration continue**

Leviers	Échéancier
Création du BCDD (équipe composée du DG, du dir. env., du maire et de 3 autres ressources)	2021
Ajustement du rôle du comité d'environnement pour un rôle de comité de développement durable, avec rôle consultatif et de suivi (environnement et développement durable)	2022-2023
Implantation d'un système de gestion de projet numérique et uniformisé, opéré globalement par le BCDD et par les responsables de chantiers de travail en développement durable	2022-2023
Embauche de ressources facilitant la mise en œuvre et la reddition de comptes	2024-2025



## ÉCONOMIE

L'économie englobe non seulement la vitalité du tissu économique de la ville, mais aussi la viabilité économique de ses activités, le tout avec un souci de responsabilité et d'équité. Par le biais de deux orientations, la Ville de Saint-Lambert s'engage pour le renforcement de l'attractivité du territoire et l'équité fiscale.



## ORIENTATION STRATÉGIQUE **3**



Une économie innovante, locale et distinctive pour soutenir la vitalité économique de la ville et renforcer les milieux de vie

**CIBLE 3.1** ➤ Renforcer l'attractivité du territoire en tant que pôle d'emplois locaux en innovation en favorisant l'aménagement de nouveaux espaces de travail et de collaboration

Leviers	Échéancier
Démocratisation d'un outil interactif pour la population et obtention du statut de « Ville intelligente »	2026-2030
Aménagement de nouveaux espaces de travail qui tiennent compte des besoins du milieu et des nouvelles tendances (cotravail, télétravail, etc.)	2026-2030
Révision des règlements d'urbanisme afin d'encourager la création de pôles d'emplois locaux connectés aux réseaux de transports actifs et collectifs	2021-2022
Développement d'une campagne de marketing pour inciter les gens d'affaires ainsi que les travailleurs indépendants à venir s'installer à Saint-Lambert	2024-2025
Facilitation de l'accès à des emplois étudiants pour les jeunes lambertois	2022-2023

### CIBLE 3.2 ► Développer une offre commerciale complète, diversifiée, locale et distinctive

Leviers	Échéancier
Soutien à l'implantation de commerces de proximité sur l'ensemble du territoire, en privilégiant les commerces écoresponsables	2024-2025
Diversification des usages commerciaux autorisés, en particulier au centre-ville	2026-2030
Aménagement d'un espace dédié à la tenue de marchés publics	2024-2025
Lancement d'une campagne de promotion des commerces de proximité	2022-2023

### CIBLE 3.3 ► Faire de la culture et du patrimoine un des moteurs de rayonnement et de développement économique

Leviers	Échéancier
Précision et indexation des moyens dédiés à la culture	2022-2023
Définition d'une programmation culturelle distinctive, variée et accessible à longueur d'année	en continu
Soutien au nombre et à la pérennité des événements majeurs et engagements conformes à l'image de marque de Saint-Lambert pour faire rayonner la Ville	2022-2023
Mise en valeur des attraits touristiques, naturels et culturels de Saint-Lambert par le biais de différents outils	2021
Renforcement de la visibilité des organismes et initiatives culturels de Saint-Lambert comme partie intégrante de l'image de marque de la Ville	2022-2023
Implantation d'un lieu dédié à la culture et aux organismes économiques et culturels	2022-2023

# ORIENTATION STRATÉGIQUE 4



## Une municipalité exemplaire dans la pérennité de son équilibre budgétaire et dans le soutien à l'économie locale

### CIBLE 4.1 ➤ Assurer la viabilité économique de la municipalité par une fiscalité innovante qui diversifie les sources de revenus

Leviers	Échéancier
Poursuite des efforts dans la recherche de solutions permettant d'atteindre une équité fiscale dans l'agglomération	2022-2023
Limitation de l'augmentation de la charge foncière par la promotion de la compacité et de la mixité fonctionnelle et d'une gamme de services adaptée	2022-2023
Amélioration des capacités de gestion de contrôle des dépenses et de transparence budgétaire (périodicité de la reddition de comptes)	en continu

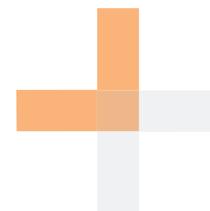
### CIBLE 4.2 ➤ Soutenir l'économie locale par l'achat responsable et local

Leviers	Échéancier
Inventaire de l'ensemble des achats et révision de la liste des fournisseurs	2022-2023
Développement de critères de sélection privilégiant la responsabilité et la localité, et adoption d'une politique d'achat responsable et local, dans le respect du règlement de gestion contractuelle municipal et de la politique d'approvisionnement	2021-2022
Renforcement des relations avec les organismes de développement économique régional	2022-2023
Communication du plan et du pourcentage des fournisseurs locaux	2024-2025



## AVANCEMENT SOCIAL

La gouvernance et l'économie doivent être au service de l'avancement social. Pour Saint-Lambert, il s'agit de renforcer la belle qualité de vie qu'elle offre à sa population, tout en s'efforçant d'être toujours plus inclusive et accessible. Il s'agit aussi de montrer l'exemple en soutenant l'accomplissement et l'épanouissement de son personnel.



# ORIENTATION STRATÉGIQUE 5



Des milieux de vie diversifiés, accessibles, inclusifs et épanouissants

**CIBLE 5.1** ► Développer une offre diversifiée de logements pour les jeunes familles, les personnes âgées et les personnes à faible revenu

Leviers	Échéancier
Facilitation de l'accès à la propriété aux jeunes et aux bigénérations	2026-2030
Création de lieux d'habitation intergénérationnels et accessibles pour favoriser la mixité	2024-2025
Facilitation du maintien à domicile par l'adaptation du bâti en promouvant les programmes d'aide financière et de soutien en la matière	2021
Élaboration d'un programme particulier d'urbanisme pour le secteur à consolider à l'intersection de la route 112 et de l'avenue Victoria	2022-2023

## CIBLE 5.2 ► Renforcer le tissu social en misant sur l'inclusion et l'intergénérationnel

Leviers	Échéancier
Ajustement de l'offre de services aux besoins des personnes âgées et à mobilité réduite	2021
Ajustement de l'offre de services aux besoins des jeunes	2022-2023
Valorisation et renforcement de l'action des organismes communautaires pour favoriser l'entraide, l'inclusion sociale et la participation active au développement de la communauté	2021
Promotion du vivre ensemble en saisissant les opportunités de rassemblement et en encourageant les activités de voisinage	2022-2023

## CIBLE 5.3 ► Optimiser le réseau de parcs et d'équipements publics afin de créer des lieux de socialisation et de réappropriation citoyenne qui contribuent à renforcer les milieux de vie

Leviers	Échéancier
Création de lieux de rencontre animés et dotés d'une programmation intergénérationnelle et quatre-saisons pour encourager la socialisation	2022-2023
Connexion des principaux pôles d'attraction par des aménagements conviviaux, sécuritaires et attrayants du domaine public	2022-2023
Optimisation et mise à niveau des installations propices à accueillir des activités culturelles dans l'espace public en tenant compte des besoins du milieu et des nouvelles tendances	2022-2023
Définition d'une programmation distinctive, attrayante et appropriée au potentiel du parc du Havre pour en revaloriser le potentiel récréotouristique	2026-2030
Soutien aux initiatives citoyennes dans l'espace public et aux partenariats avec les organismes du milieu	en continu
Favoriser l'émergence et la pérennité d'initiatives en agriculture urbaine sur le domaine public	2022-2023

# ORIENTATION STRATÉGIQUE 6



## Une municipalité employeuse de choix

### CIBLE 6.1 ► Mettre en place un milieu de travail stimulant, coopératif, fondé sur la confiance et la reconnaissance

Leviers	Échéancier
Instauration d'une culture organisationnelle de plaisir, d'épanouissement, de respect et de coopération au travail	2022-2023
Modernisation du plan de reconnaissance des employés et de gestion de performance	2021-2022
Implantation d'un plan de relève pour les membres du personnel appelés à devenir gestionnaires	2024-2025
Formation des gestionnaires à l'incarnation d'un leadership inspirant et responsabilisant pour stimuler l'efficacité des équipes	2022-2023

### CIBLE 6.2 ► Renforcer l'attractivité de la municipalité comme employeur

Leviers	Échéancier
Bonification et revalorisation du programme de santé et de mieux-être au travail	2024-2025
Intégration de critères d'inclusivité sur l'équité en matière d'emploi	2021
Intégration de critères de responsabilité aux fonds de retraite par le comité responsable de sa gestion	2022-2023



## PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La Ville de Saint-Lambert reconnaît qu'une communauté durable ne peut s'épanouir qu'au cœur d'un environnement sain, accessible et protégé par tous. Répondre aux besoins en mobilité de la population sans compromettre l'environnement, réduire l'empreinte de la municipalité, accompagner la communauté dans la réduction de son empreinte et mettre en valeur la canopée emblématique sont au cœur de l'engagement collectif que Saint-Lambert doit prendre envers l'environnement.

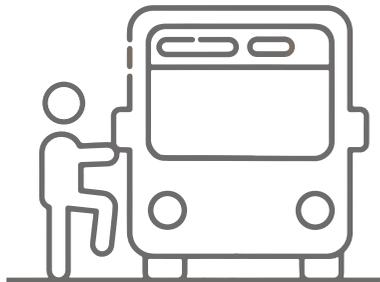




## Un territoire connecté et engagé pour une mobilité durable

**CIBLE 7.1** ➤ Optimiser le réseau de transports actifs en améliorant la connexion entre les différents lieux d'intérêt par des liens sécuritaires et continus, notamment vers le réseau de transport en commun

Leviers	Échéancier
Adoption du Plan de mobilité durable de Saint-Lambert	2021
Développement d'un réseau cyclable et piétonnier connectant les points d'intérêt stratégiques pour Saint-Lambert et la métropole, et favorisant l'intermodalité	2024-2025
Déploiement d'infrastructures sécuritaires pour encourager l'usage du vélo et la marche toute l'année	en continu
Priorisation des déplacements actifs dans les nouveaux projets	2022-2023



**CIBLE 7.2** ➤ **Renforcer la coopération avec le Réseau de transport de Longueuil (RTL) pour améliorer l’offre de transports collectifs en assurant une bonne desserte des différents milieux de vie et une connexion à l’agglomération et à Montréal**

Leviers	Échéancier
Bonification du réseau de transport en commun pour couvrir l’ensemble du territoire et relier tous les points d’intérêt	2026-2030
Renforcement de la connexion de la ville au réseau de la CMM et de DEL Agglo, et de l’intermodalité aux points de transit	2026-2030
Implantation de la navette électrique Midibus sur l’axe nord-sud du territoire	2022-2023
Exploration des opportunités offertes par le transport fluvial	2026-2030

**CIBLE 7.3** ➤ **Inciter et soutenir la population dans la réduction de sa dépendance à l’auto solo**

Leviers	Échéancier
Apaisement de la circulation automobile dans les secteurs sensibles et augmentation de la place accordée aux piétons et aux cyclistes	2022-2023
Facilitation du développement d’une offre de transports durables, notamment l’autopartage, le covoiturage et le libre-service	2024-2025
Révision du Règlement de circulation et de stationnement pour diminuer l’empreinte de la voiture sur le territoire	2021
Soutien à l’adoption par la population de véhicules écoénergétiques par le déploiement de bornes de recharge	2021

## ORIENTATION STRATÉGIQUE 8



### Une ville verte engagée à réduire son empreinte et à protéger son environnement

#### CIBLE 8.1 ► S'outiller pour réduire l'empreinte carbone de la municipalité

Leviers	Échéancier
Actualisation du bilan carbone des activités municipales et élaboration d'un plan d'action dynamique de réduction des GES	2022-2023
Renforcement de l'efficacité énergétique de la flotte municipale	2021
Complétion de l'implantation de la collecte des matières organiques sur le territoire	2022-2023
Surveillance de la qualité de l'air et diminution des pollutions sonores domestiques	2021

#### CIBLE 8.2 ► Accompagner la population ainsi que les commerces dans l'adoption de comportements écoresponsables

Leviers	Échéancier
Sensibilisation et incitation à la réduction de la consommation d'eau potable	2021
Sensibilisation et incitation à la réduction des déchets et au tri	2021
Sensibilisation et incitation au verdissement et à l'agriculture urbaine sur les terrains privés	2022-2023
Bonification et revalorisation du Fonds vert lambertois pour soutenir des initiatives favorisant des comportements verts	2021-2022
Adoption et déploiement d'un guide des événements écoresponsables	2021

### CIBLE 8.3 ► Optimiser l'usage et réduire la consommation de l'eau potable

Leviers	Échéancier
Atteinte de conformité aux exigences du plan d'action de la stratégie de l'eau de l'agglomération	2024-2025
Renforcement des dispositions réglementaires et surveillance pour atteindre la cible gouvernementale	en continu
Implantation des compteurs d'eau (380) dans les résidences	2022-2023
Innovation dans la lutte contre les fuites et les bris de conduites dans le réseau de distribution d'eau potable	en continu

### CIBLE 8.4 ► Protéger et bonifier les espaces verts et la canopée emblématiques de la qualité de vie lambertoise

Leviers	Échéancier
Actualisation de la Politique de l'arbre pour soutenir le renouvellement et l'augmentation de la canopée forestière	2022-2023
Augmentation des îlots de fraîcheur en encourageant le verdissement des espaces publics et privés	2021-2022
Facilitation de l'accès au fleuve avec les infrastructures adéquates pour les citoyens et avec les écosystèmes riverains	2026-2030
Mise en réseau des espaces verts par la création d'une trame verte sur l'ensemble du territoire et en s'intégrant dans la ceinture verte métropolitaine	2024-2025
Adoption et déploiement d'un plan directeur des parcs portant une vraie vision d'aménagement et de préservation des espaces verts	2021

# Mise en œuvre



Pour s'assurer de la réalisation du Plan de développement durable, de nombreuses personnes s'engagent à le mettre au cœur des opérations et à instaurer des mécanismes de suivi.

## **Conseil municipal**

Le conseil municipal s'est engagé à soutenir son déploiement et il est responsable de la bonne gouvernance de la planification stratégique.

## **Administration municipale**

L'administration municipale est responsable de la mise en œuvre, du processus d'amélioration continue, du suivi ainsi que de la communication des avancements du Plan de développement durable et de la reddition de comptes annuelle à la population. Elle s'assure de la mise à disposition des moyens justifiés, tout en respectant ses capacités.

## **Comité d'environnement et de développement durable**

Le Comité d'environnement et de développement durable surveille régulièrement l'avancement du plan d'action proposé annuellement et agit comme première instance pour s'assurer de sa mise en œuvre au sein de l'administration municipale.

## **Bureau de coordination du développement durable**

Le Bureau de coordination du développement durable (BCDD) est l'unité administrative mise sur pied au sein de l'administration municipale pour prendre en charge la mise en œuvre des plans d'action successifs et pour faire état de la progression des différents chantiers. Le BCDD est constitué de 4 à 5 membres du personnel issus de l'administration municipale.

Il rend compte au conseil municipal et au Comité d'environnement et de développement durable sur une base régulière.



**« LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE S'APPLIQUE À L'ENSEMBLE DE L'ADMINISTRATION, DES GESTIONNAIRES AINSI QUE DES MEMBRES DU PERSONNEL CONTRACTUELS ET STAGIAIRES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LAMBERT. NOUS ENCOURAGEONS TOUTE NOTRE COMMUNAUTÉ AINSI QUE NOS FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS À S'INSPIRER DE SES LIGNES DIRECTRICES DANS LA RÉALISATION DE LEURS ACTIVITÉS. »**



# 2021-2030 SUSTAINABLE DEVELOPMENT PLAN

Ensuring the long-term viability  
of our community

## Context

Our modern societies are experiencing a period of greater uncertainty than ever, caused by the inevitability of climate change and destabilized by large-scale health, social and economic crises. Against this backdrop, with their local footing, proximity to their citizens and mobilizing power, municipalities therefore have a crucial role to play in developing land-use models for sustainable and resilient communities.

The Ville de Saint-Lambert is fully aware of its responsibilities toward its population. For a number of years now, it has been involved in a process of integrating sustainable development principles into the core of its vision, management and activities. Building on its experience with the initial 2012-2016 Sustainable Development Plan (adopted in 2012), the City has developed this new sustainable development plan, integrating concrete actions to be taken over a horizon spanning from 2021 to 2030.

Its implementation will promote the integration of these principles into all action plans, current or future, within the municipality, thus making sustainable development an integral part of all spheres of activity.



**"OUR SUSTAINABLE  
DEVELOPMENT PLAN  
IS A RALLYING FORCE,  
ROOTED IN CURRENT  
MUNICIPAL REALITIES  
AND FOCUSED ON  
OFFERING A QUALITY  
LIVING ENVIRONMENT  
FOR TODAY'S AND  
TOMORROW'S  
COMMUNITY."**

# Our process

This plan is the result of a collaborative process that has involved the city's elected officers, all municipal staff members, the Saint-Lambert community at large and a number of external stakeholders.

In addition to basing ourselves on Vision 2035 (Sustainable Development Vision 2035) established by the population, we held citizen focus groups and online consultations during the strategic planning process to enhance and validate the Plan's orientations.

The Ville de Saint-Lambert wishes to thank all those who helped make the Plan a reality, especially the citizens and partners involved in this collaborative process.



## 2018-2019

Consultations held and Sustainable Development Vision 2035 adopted



## Summer 2020

Consultations initiated by committee representatives and surveys conducted



## 2020-2021

Strategic plan for sustainable development 2021-2030 drafted and public consultation held



## Spring 2021

Sustainable Development Plan adopted and 2021-2022 Action Plan drafted



## Summer 2021

Sustainable Development Plan and related Action Plan launched



## Fall 2021

Officially approved by Québec's Bureau de coordination de développement durable and action Plan executed

# Implementation



To ensure the realization of the Sustainable Development Plan, numerous people have undertaken to place it at the core of operations and introduce follow-up mechanisms.

## City Council

City Council is committed to supporting the Plan's deployment and is responsible for the sound governance of strategic planning.

## Municipal administration

The municipal administration is responsible for the implementation, continuous improvement and follow-up of the Sustainable Development Plan, as well as for communicating the progress being made and rendering annual accounts to the public. The administration ensures that justified means are provided, while respecting its capacities.

## Environment and Sustainable Development Committee

The Environment and Sustainable Development Committee monitors the advancement of the annually proposed action plan on a regular basis, and acts as a first-instance authority to ensure its implementation within the municipal administration.

## Bureau de coordination du développement durable (BCDD) (Sustainable Development Coordination Office)

The BCDD is the administrative unit created within the municipal administration to manage the implementation of successive action plans and to report on the progress of the various work projects. The BCDD comprises four or five staff members from the municipal administration.

It reports to City Council and to the Environment and Sustainable Development Committee on a regular basis.



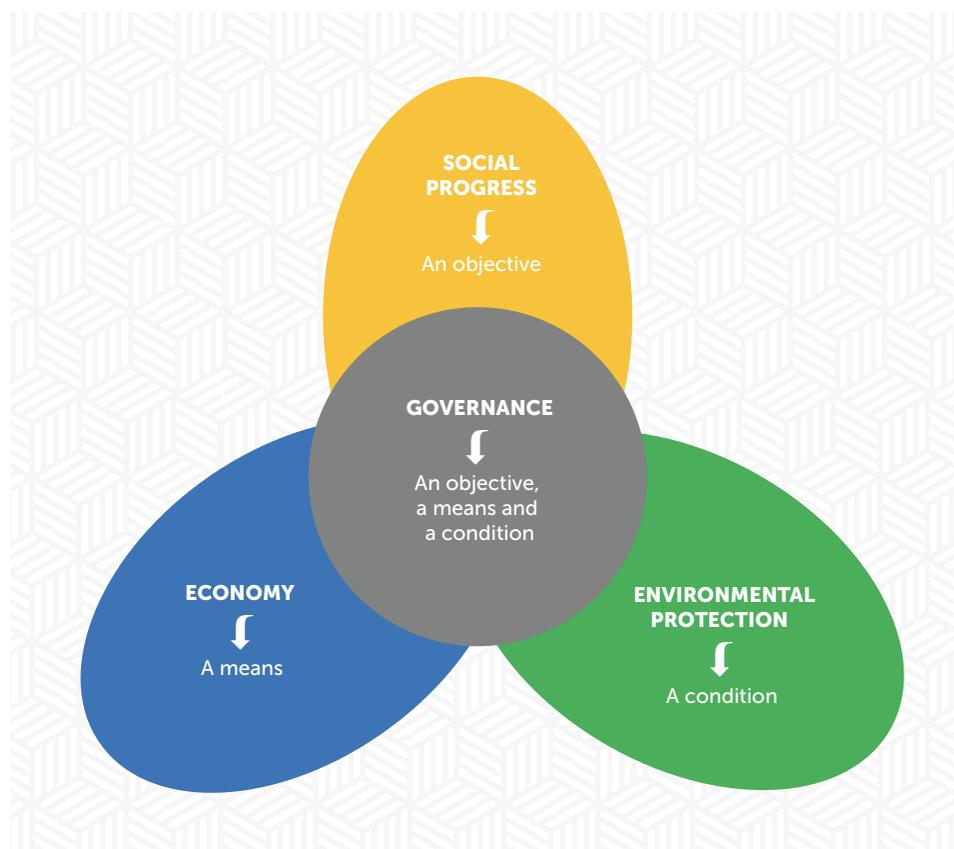
“THE SUSTAINABLE DEVELOPMENT PLAN APPLIES TO ALL ADMINISTRATORS, MANAGERS AND CONTRACTUAL AND TRAINEE STAFF MEMBERS OF THE MUNICIPALITY OF SAINT-LAMBERT. WE ENCOURAGE OUR ENTIRE COMMUNITY, AS WELL AS SUPPLIERS AND SUB-CONTRACTORS, TO DRAW INSPIRATION FROM ITS GUIDELINES WHEN PERFORMING THEIR ACTIVITIES.”



# Sustainable development

By adopting this plan, City Council reinforces the Ville de Saint-Lambert's commitment to sustainable development within the meaning defined by the Gouvernement du Québec in the *Sustainable Development Act* (CQLR, c D-8.1.1) adopted in 2006:

"A DEVELOPMENT THAT MEETS THE NEEDS OF THE PRESENT WITHOUT COMPROMISING THE ABILITY OF FUTURE GENERATIONS TO MEET THEIR OWN NEEDS. SUSTAINABLE DEVELOPMENT IS BASED ON A LONG-TERM APPROACH WHICH TAKES INTO ACCOUNT THE INEXTRICABLE NATURE OF THE ENVIRONMENTAL, SOCIAL AND ECONOMIC DIMENSIONS OF DEVELOPMENT ACTIVITIES."





### **SOCIAL PROGRESS, as an objective**

The goal of the sustainable development of the Ville de Saint-Lambert is to ensure the well-being of the Saint-Lambert population through the improvement of quality of life and the growth and fulfillment of all members of the community.

### **ECONOMY, as a means**

The development of economic activities gives the Ville de Saint-Lambert, the community as a whole and the city's partners the means to achieve the goal of social progress. The economy is thus a sustainable development tool to serve the community's well-being.

### **ENVIRONMENTAL PROTECTION, as a condition**

To ensure social progress, today and for future generations, Saint-Lambert's development must be based on respect for the environment and the preservation of resources. Through sustainable development, the Ville de Saint-Lambert recognizes the importance of protecting the planet's ecological integrity through local action on its territory.

### **GOVERNANCE, as an objective, a means and a condition**

Governance that ensures everyone's participation in decision-making processes, equitable distribution of resources and transparent accountability is an objective, a means, and a condition for Saint-Lambert's sustainable development.





# GOVERNANCE

---



## STRATEGIC ORIENTATION 1

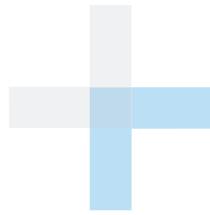
**The challenge of redevelopment through a sustainable and harmonious vision of land use and the responsible management of assets, while respecting the community's expectations**

- Revitalize the city through an ambitious, inspiring and viable vision of urban redevelopment
- Ensure that Saint-Lambert's heritage is protected and showcased
- Reinforce the safety, resilience and environmental performance criteria of the public infrastructures in the context of climate change

## STRATEGIC ORIENTATION 2

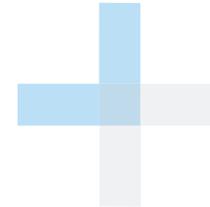
**A form of governance that builds trust and encourages the participation of all**

- Encourage the initiatives, involvement, mobilization and participation of Saint-Lambert citizens of all ages
- Set up the Bureau de coordination du développement durable (BCDD) (Sustainable Development Coordination Office) and improve operational efficiency
- Optimize methods of governance in a spirit of collaboration and continuous improvement



## ECONOMY

---



### STRATEGIC ORIENTATION 3

**An innovative, local and distinctive economy to support the city's economic vitality and strengthen living environments**

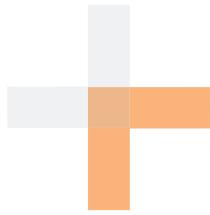
- Reinforce Saint-Lambert's attractiveness as a hub of innovative local jobs by promoting the use of new collaborative workspaces
- Develop a comprehensive range of diversified, local and distinctive commercial offerings
- Make culture and heritage one of the driving forces behind the city's broader appeal and economic development

### STRATEGIC ORIENTATION 4

**An exemplary municipality in terms of ensuring the long-term viability of its budget balance and support of the local economy**

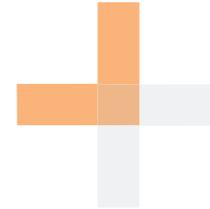
- Ensure the municipality's economic viability through innovative taxation that diversifies revenue sources
- Support the local economy through responsible local purchasing





## SOCIAL PROGRESS

---



### STRATEGIC ORIENTATION 5

#### Diversified, accessible, inclusive and fulfilling living environments

- Develop a diversified housing offer for young families, seniors and low-income earners
- Reinforce the social fabric by focussing on inclusion and intergenerational dialogue
- Optimize the park and public facility network to create venues where citizens can socialize and reappropriate public spaces that help enhance the living environments

### STRATEGIC ORIENTATION 6

#### A municipality that qualifies as an employer of choice

- Create a stimulating, cooperative work environment built on trust and recognition
- Reinforce the municipality's appeal as an employer





## ENVIRONMENTAL PROTECTION

---



### STRATEGIC ORIENTATION **7**

#### **A city that is connected and committed to sustainable mobility**

- Optimize the active transportation network by improving the connections between the different places of interest through safe and continuous links, notably to the public transit network
- Strengthen cooperation with the Réseau de transport de Longueuil (RTL) to improve the mass transit offer by providing good service for the different parts of the community, as well as connections to the Agglomération and Montreal
- Encourage citizens to reduce their dependence on driver-only cars and support them in their efforts

### STRATEGIC ORIENTATION **8**

#### **A green city committed to reducing its footprint and protecting its environment**

- Obtain the tools needed to reduce the municipality's carbon footprint
- Support citizens and businesses in adopting environmentally responsible behaviours
- Optimize the use, and reduce the consumption, of drinking water
- Protect and enhance the green spaces and forest canopy that symbolize the quality of life in Saint-Lambert



### **Renseignements**

Le Plan de développement durable a été réalisé en août 2021 par la Ville de Saint-Lambert. Il est accessible sur son site Internet. Des exemplaires imprimés sont également disponibles sur demande. Pour des questions ou des commentaires, écrivez-nous à [\*\*environnement@saint-lambert.ca\*\*](mailto:environnement@saint-lambert.ca).